Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502180-20260305-D2026009-DE

Département
ILLE ET VILAINE
Commune
LE PETIT FOUGERAY

N°2026009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars, à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Le Petit Fougeray, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christophe BRULLÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/02/2026

Présents : M. BRULLÉ, Mmes JARRET, LUTZ, M. MOREL, Mme CHANCEREL, M. VERNAZOBRES, Mme GRANNEC, M. LETORT, Mme BARBÉ, M. MORIN, Mme GEORGE.

Absents : MM. DELAUNAY, LOUIS (excusés), Mme LAVIT, M. MENUET

Pouvoir : M. Emmanuel LOUIS à Mme Alexandra JARRET.

Secrétaire : Ludovic MORIN.

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Préférant une hausse légère chaque année plutôt qu'une forte augmentation d'un coup,
Etant donné les projets envisagés,
Vu la baisse des dotations de l'état,
En conséquence, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux comme suit :

Le Conseil municipal,
Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité pour une hausse de 2%,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 40,24 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 48,79 %
- taxe d'habitation (TH) : 14,43 %

CHARGE Monsieur le Maire
- de notifier cette décision aux services préfectoraux,
- de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Ch. BRULLÉ.

Mairie de LE PETIT-FOUGERAY 35320